

# M

# Vivre à Mouthiers-sur-Boëme

N° 178  
Avril  
1999

**BULLETIN**  
**d'Information Locale**  
édité sous la responsabilité  
du Conseil Municipal  
de Mouthiers sur Boëme

## SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 26/03 ...	p 2
Gros Plan : Vente de la mairie .....	p 3
Intercommunalité : .....	p 3
Rencontre avec .....	p 4
Centre Social & MJC Infos ....	p 5
Vie Associative .....	p 6
Vie Associative .....	p 7
Etat Civil .....	p 8
Agenda .....	p 8

---

Equipe de rédaction :  
L-P Carrier, B. Gervais  
J-Y Le Turdu, J. Révéreault

Mise en page et conception :  
J. Roos  
Centre Social Charente Boëme Charraud

Impression :  
Composervices Angoulême  
RC 86 B 0280



10<sup>ème</sup> Boucle de la Boëme : Départ course en ligne (Photo Alain PORTE)

### LE MOT DU MAIRE : LE DEBAT SUR LA PARITE

Il y a quelques semaines, les six femmes élues au Conseil Municipal ont reçu un journaliste de "SUD OUEST" désireux d'écrire un article sur la parité.

Nous avouons avoir été très déçus, voire en colère, à la lecture du journal.

Quoique très conscientes de l'importance de la liberté de la presse, nous nous interrogeons sur l'interprétation douteuse de nos dires par l'auteur de l'article.

Aurait-il commis quelque erreur en prenant ses notes ou a-t-il sciemment transformé nos réponses à l'aide d'adjectifs acerbes afin de créer un article suffisamment acide pour attirer l'attention ?

- 1<sup>ère</sup> interrogation : "dans son sillage elle a entraîné cinq autres conseillères".

Je n'ai entraîné personne, puisque certaines conseillères siégeaient avant moi au conseil municipal. J'ai simplement eu la chance qu'elles veuillent bien continuer d'œuvrer au sein de la nouvelle équipe.

- Lorsque nous précisons que nous ne nous sommes présentées au suffrage qu'après avoir consulté notre famille pour avoir son plein soutien dans notre éventuelle action future, nous lisons la traduction journalistique suivante : "alors qu'une épouse de maire fera tout pour soutenir son mari, la réciprocité est rarement vraie" !!!

- Un sous titre surligné sur le monde agricole, assorti d'un adjectif on ne peut plus douteux qui n'engage que le journaliste, nous invite à lire avec beaucoup d'attention la suite de l'article. J'ai effectivement précisé qu'en tant que fille d'agriculteur et sœur d'exploitants actuellement en activité, je n'étais pas surprise de constater la difficulté pour une femme de se faire entendre. Je parle ensuite d'une réunion avec les exploitants agricoles au cours de laquelle j'ai dû parler haut et fort. L'article précise "elle a quitté la salle qui pensait à tout sauf à l'écouter" !!! A ma connaissance, je n'ai jamais quitté une salle de réunion pour cause de débat animé.

- Interrogées sur les réactions de nos collègues masculins lorsque nous argumentons un dossier, nous avons été unanimes pour répondre que nous n'avions jamais constaté de différence. Traduction dans l'article de presse : "ces dames reconnaissent que le regard intrigué des mâles est rarement hostile. Juste un peu moqueur, un zeste ironique".

Sciemment, je ne parlerai pas dans ce bulletin des mots concernant ma famille.

En fait d'article sur la parité, nous ne retrouvons que quelques lignes traitant de ce problème. Celles là, il est vrai, traduisent parfaitement nos dires.

Enfin, la conclusion semblerait vouloir dire que notre centre d'intérêt principal serait la décoration.  
**Mesdames, que faisons nous dans cette équipe d'élus depuis plus de DIX ANS ??**

Cécile FORGERON

# LE CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 26 mars 1999

## Budget 1999 - CE QU'IL FAUT RETENIR :

- Poursuite des investissements, Mairie, Ecole, Rond-point du Peuplier Major, Eclairage, Aménagement du Champ de Foire, Trottoirs.**
- Plus de nouvelles recettes équilibrer les dépenses sans hausse des taux communaux des impôts.**
- Baisse des frais financiers liés au vieillissement de la dette.**
- Diminution de la dette (même en cas de réalisation de tous les nouveaux emprunts prévus).**
- Hausse des charges salariales (titularisation, intégration de personnel auparavant en statut précaire)**
- En fonctionnement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 7 188 111 F et à 5 588 952 F en investissement.**

La régie assainissement a un budget de fonctionnement équilibré à 257 648 F dont 104 774 F virés à la section d'investissement qui s'élève à 676 948 F.

La régie transport qui gère notamment les bus scolaires équilibre son budget de fonctionnement 99 à hauteur de 127 224 F. L'investissement sera lui équilibré à 91 027 F

## AUTRES DOSSIERS

### Numérisation du cadastre

Pour faciliter l'accès aux documents cadastraux et améliorer leur mise à jour, les documents présentés sous forme papier vont demeurer mais ils seront numérisés. Ils seront

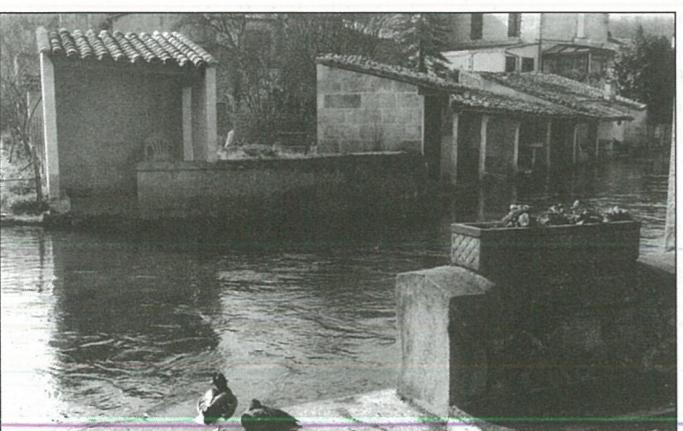
donc accessibles à partir d'un ordinateur et fourniront des documents qui pourront être imprimés en mairie. Ce travail de numérisation et d'équipement s'élève à 370 900 F TTC. Une subvention de 14 880 F sera allouée à la commune. Pendant cette numérisation les documents papier ne seront pas accessibles en mairie mais néanmoins consultables dans le service départemental.

### Fonds Solidarité Logement

La commune donne son accord pour subventionner le Fonds Solidarité Logement et versera donc la somme de 3 650 F.



Ouverture de la pêche.  
Cherchez la rivière !



Séduction  
devant les lavoirs

### Analyse des eaux

La Fontaine du Roc et la Fontaine du Bourg seront soumises à analyse de l'eau. Les résultats seront affichés en mairie

### Maintenance du matériel informatique

C'est le Centre Départemental de Documentation Pédagogique qui assure la maintenance des matériels des écoles pour un coût de 3 150 F pour l'année.

**Le montant de la Subvention** attribuée par le Conseil Général pour le ramassage scolaire subira une hausse de 0,9% pour l'année 1999.

**La commune va utiliser son droit de préemption** pour l'acquisition d'un terrain jouxtant un lavoir déjà acquis par la commune.

### 130 000 F de l'Europe pour notre nouvelle mairie.

Cette somme nous est attribuée par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) au titre de notre situation dans une zone rurale en déclin (zone d'objectif 5B).

**La Maire bientôt dans ses meubles,** et réciproquement. Après consultation de nombreux fournisseurs, le conseil décide que la table et les fauteuils de la salle de conseil ainsi que les fauteuils des mariés dans la salle des mariages et un meuble pour le cadastre, soient fournis par la Société Bureau Désign. Le reste du mobilier des bureaux sera commandé à la société Evelyne DEUIL.



Carnaval 99

## GROS PLAN : Vente de la mairie dans la comptabilité

Le Conseil Municipal a décidé de vendre le bâtiment de la mairie actuelle. Le service des domaines, qui dépend du Ministère du budget a donc évalué ce bâtiment en fonction de son état général et des transactions ayant eu lieu dans le secteur géographique ces dernières années. Cette valeur a été arrêtée à 480 000 F plus ou moins 10 %. C'est pourquoi un accord a été trouvé avec l'acheteur sur la base de 450 000 F, les frais de la transaction s'ajoutant à ce montant. Il se trouve que ce bâtiment avait été acheté, puis aménagé, pour un total de 355 764,66 F. Comme il n'existe pas de réévaluation en fonction de l'évolution d'un indice (INSEE par exemple), ce montant s'exprime en francs de l'époque et non pas en francs 1999.

C'est pourquoi, entre le prix de vente et la valeur comptable archivée dans les documents de la trésorerie, un écart équivalent à une plus value de 94 235,34 F a été comptabilisé dans le budget 1999. ■



Paysages de brume (Photos Alain Porte)



**INTERCOMMUNALITÉ**  
Encore et toujours les ordures ménagères,  
**LES ÉLUS DISENT NON À L'AUGMENTATION SANS EXPLICATION.**

Pour la seconde fois en dix jours, les délégués des communes du SIROMPEGA ont rejeté le budget primitif pour 1999. Ce double rejet a été motivé par la hausse de 41 % de la part due au SYNDICAT DÉPARTEMENTAL créé à l'initiative du Conseil Général. Le Président de ce Syndicat départemental, Monsieur ROUX était venu rappeler aux élus communaux les chiffres qu'il avait annoncés il y a quatre ans lors de la définition du Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers : 1 F par jour et par habitant, soit 365 F par an par personne, 1500 F pour une famille de 4 personnes. A l'époque, l'augmentation prévisible était justifiée par la perspective de construction d'une nouvelle usine d'incinération dont on savait déjà que le coût de traitement serait très élevé. Aujourd'hui, cette usine n'est pas encore construite mais d'autres coûts ont dérapé. Ainsi, la gestion des déchetteries prévue pour environ 60 à 65 F par habitant et par an est aujourd'hui à 87 F, alors qu'elle se situait à 47 F en 1998. Certes, nous, habitants de Mouthiers, nous allons pouvoir disposer d'un nouvel équipement dès cette saison ; mais la hausse cache mal l'absence de maîtrise de ces équipements. On nous explique en effet que les déchetteries sont faites pour les particuliers, mais que de nombreux professionnels viennent y déposer des déchets... dont certains déchets spéciaux. Ces derniers ont la particularité d'exiger un traitement très coûteux, **qui est de fait payé par les familles**. Par ailleurs, les élus communaux qui avaient accepté le principe d'une péréquation des coûts pour les nouveaux équipements, commencent à découvrir que cette solidarité va d'abord permettre de financer la réparation des erreurs du passé et notamment la remise au net de décharges créées et entretenues de fort mauvaise manière. C'est ainsi que la décharge de Pouignac, dont les effets polluants sur l'environnement naturel sont constatés depuis des années, va devoir subir une réhabilitation dont le coût est fixé à 18 millions de francs en 1999. Malgré tout les élus étaient disposés à prendre leur bâton de pèlerin pour expliquer la nouvelle situation. Ce qui leur a manqué, c'est un projet clair qui dise précisément de quoi l'avenir serait fait en Charente. Ils auraient souhaité disposer de documents destinés au grand public pour présenter les actions en cours et à venir. Mais, sur ces sujets, le Syndicat Départemental n'a pas répondu à la demande. Le rejet du budget du SIROMPEGA va conduire le Préfet à inscrire d'office ces dépenses dans nos budgets. Les délégués de nos communes continueront donc à revendiquer plus de clarté dans les choix, et surtout des moyens pour expliquer ceux-ci. ■

## RENCONTRE avec Madame Butaud

Le mois de mars est le mois du printemps...et celui des budgets communaux. Le Conseil municipal a donc voté celui pour 1999. Celui-ci a été préparé par la commission communale des finances à laquelle participe Madame BUTAUD, Trésorière de BLANZAC. C'est pourquoi nous lui avons rendu visite, au chef lieu de canton (les monastériens peuvent la rencontrer en mairie de Mouthiers chaque mercredi après-midi).

Arrivée de Cognac, Madame BUTAUD a pris ce nouveau poste à Blanzac au début de février 98. Responsable d'une équipe de trois fonctionnaires dépendant de la Direction de la Comptabilité Publique rattachée au Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie, Madame la Trésorière assure trois missions essentielles : l'assistance et la comptabilité des communes et groupements, la collecte de l'impôt, la gestion de l'épargne.

Pour sa première mission, Madame BUTAUD est à la disposition de 17 communes. Elle intervient pour le suivi comptable de 3 Syndicats intercommunaux, d'une communauté de communes, en l'occurrence celle du Blanzacais. Avec les budgets annexes (régie d'assainissement, de transports – comme à Mouthiers et Chadurie –, caisses des écoles), ce sont 49 budgets qui sont suivis en fonctionnement et en investissement par la Trésorerie de Blanzac. Le rôle du trésorier cantonal (seule administration avec la gendarmerie dont la circonscription concerne le canton) ne se limite pas à cette obligation légale de tenue des comptes communaux. Face à l'évolution réglementaire (directive M14 pour la comptabilité communale, règlement des marchés publics, etc.). Le trésorier assure un rôle important de conseil. Car les élus, surtout ceux des petites communes, ne peuvent être au courant de tout. Pour l'aider dans cette mission elle bénéficie de l'aide du service collectivité locale de la Trésorerie Générale d'Angoulême. Celle-ci, dont les nouveaux locaux seront ouverts et inaugurés à l'automne, sera prochainement intégrée dans un réseau internet. Il s'agira d'un service en ligne directe qui permettra de recevoir sur les ordinateurs de BLANZAC des

informations en provenance d'Angoulême ou de Paris. L'arrivée de l'informatique et la numérisation des documents transformeront les anciennes fiches carton de la trésorerie en documents d'archives témoins d'une longue période de mémoire de l'administration (voir gros plan page 3). L'administration des finances ayant adapté ses moyens, elle aide désormais les communes à s'adapter, notamment les plus petites, qui sont nombreuses dans le sud Charente. Ainsi dans le canton de Blanzac, deux communes ne sont pas encore informatisées.



Mme Buteaud entourée de Mme Laglaive et M. Billet (manque Mme Deprat)

La seconde mission de la Trésorerie de Blanzac est celle de la perception des impôts. Les contribuables s'interrogent parfois sur les variations de taux des impôts locaux (inchangés cette année à Mouthiers) ou sur les bases de calcul. Des réponses leur sont apportées par l'équipe des fonctionnaires de la trésorerie. Cette année a vu le renforcement de cette action d'information. A la demande de Madame BUTAUD, des agents du Centre des Impôts sont venus pour la première fois à Blanzac pour répondre en direct

aux questions des contribuables du canton. Ils les ont accompagnés dans leurs déclarations de revenus 1998 et les ont renseignés sur de nombreux sujets. Ils ont été relayés par l'équipe de la Trésorerie pour toutes les questions sur la mensualisation de l'impôt. Des réponses directes qui ont permis à certains de souscrire immédiatement au paiement mensuel. Selon Madame BUTAUD, "cette mensualisation est intéressante pour le contribuable puisqu'il s'acquitte de son impôt en 10 mensualités alors que le règlement par 1/3, fait qu'en mai les contribuables ont déjà réglé les 2/3 du montant annuel". Avis aux amateurs. Félicités par leur ministère de tutelle sur la bonne rentrée des impôts, les agents de Blanzac notent que le plus souvent ce sont des difficultés sociales qui posent problème dans le règlement des impôts par les contribuables du canton.

La collecte de l'épargne et les services bancaires, chéquiers notamment constituent la troisième mission de la Trésorerie. Celle-ci est assurée sans agressivité commerciale dans la promotion du service public rural en place dans les campagnes depuis fort longtemps. Cette pérennité du service public est d'ailleurs une réalité à Mouthiers où les services de la Trésorerie sont maintenus depuis 1971 malgré la présence de l'établissement à Blanzac. Chaque mercredi après-midi la mairie accueille Madame La Trésorière.

Les contribuables monastériens continueront à bénéficier de cette disponibilité et de cette qualité du service de l'équipe de Blanzac puisque un bureau particulier sera aménagé au rez-de-chaussée de la nouvelle mairie. Un local qui sera forcément inauguré, et suivi d'impôt...ehu... d'un pot.

## MJC & CENTRE SOCIAL INFOS ...

...

05 45 67 84 38

### CENTRE SOCIAL Charente Boëme Charraud

#### Les jeunes Monastériens font de la radio

**98.3 FM, Quartier Orange** est une radio d'association. Elle est animée par un président, une journaliste, 3 salariés (Olivier, Stéphane et Patrick) plus des bénévoles. Ils travaillent dans deux régies, ils ont aussi une salle d'invités qui sert de salle de décontraction, ainsi que des bureaux.

Mercredi 3 mars, nous (Nadine et 7 jeunes) avons été accueillis à Quartier Orange pour nous informer. Les salariés travaillent la journée en direct, ou en enregistrement selon leur choix, et les bénévoles le soir. Les salariés ont plusieurs activités et des heures fixes pour l'antenne ou la lecture de l'enregistrement.

Nous avons tous eu envie de faire la même chose. Olivier, voyant notre enthousiasme, nous a proposé de réaliser une animation de notre choix. **Alors soyez attentifs et écoutez Quartier Orange 98.3 FM, peut-être entendrez-vous les voix d'Aurélie, Lisa, Romain et David.**

Aurélie et Sophie

### CENTRE DE LOISIRS

Vacances de Printemps du 6 au 14 avril

#### Les Aventures du Capitaine Crochet

Motivation, Constructions, Décor, Mise en scène des Pirates, Activités sportives

Renseignements au 05 45 67 84 38

Accueil de 7 h 30 à 9 h et de 17 h 30 à 18 h 30  
à l'école de Mouthiers

Skate Roller à Limoges le mardi 13 avril

Sortie Bowling le vendredi 16 avril

Renseignements 05 45 67 84 38

Places limitées

JEUNES  
+ 12 ans

## MJC INFOS... MJC INFOS... MJC INFOS....

### EXPOSITION AQUARELLES

Mme BONFILS

du 18 avril au 2 mai 1999  
à la MJC Jules Berry

CINEMA... MJC

MA MEILLEURE ENNEMIE

Jeudi 15 avril 1999

à 20 h 30

## VIE ASSOCIATIVE

**Chevreuil à la broche  
organisé par le Bureau de la  
SOCIETE DE CHASSE DE MOUTHIERS  
Dimanche 25 avril 1999**

**Salle polyvalente de Mouthiers  
à 12 heures**

**Adulte : 80 F  
Enfant de 7 à 12 ans : 30 F**

**INSCRIPTIONS**  
avant le vendredi 23 avril

- M. Germon ☎ 05 45 67 98 57
- M. Boissard ☎ 05 45 67 82 63
- M. Bennaceur ☎ 05 45 67 84 46

**Menu**  
Aperitif  
Potage  
Salade de riz  
Chevreuil à la broche  
Haricots blancs  
Salade  
Fromages  
Glaces  
Café - Cognac  
*Vin compris*

### ASSOCIATION TOURBIERES & LOISIRS

- OUVERTURE de la pêche aux étangs  
le 21 mars 1999 à 7 h 30**

- ACHAT des cartes  
au Restaurant de la Gare et Mairie  
Prix : 80 F**

- Concours de pêche le 24 mai 1999  
Garde-pêche : James Chiron**

*Et pour que la nature reste belle,  
respectons l'environnement*

### FRAIRIE DE LA PENTECÔTE

**22-23-24 MAI 1999**

Le Comité des Fêtes vous invite judicieusement  
à réserver vos places à l'occasion  
du **MÉCHOUI du 23 mai 1999.**

**Adultes : 75 F**

**Enfants moins de 12 ans : 35 F**

#### RÉSERVATION

**05 45 67 97 11  
05 45 67 82 09  
05 45 67 93 21**

## SOIREE THEATRE organisée par le Comité des Fêtes

**Samedi 24 avril 1999**

Salle polyvalente à 21 h

#### "Cuisines et Dépendances"

- Une pièce de Agnès JAOUI et Jean-Pierre BACRI interprétée par le Théâtre du Cœur Vert.
- Comédie originale, rapide, vive et drôle où les 30-50 ans en prennent pour leur grade.

**TARIFS :**  
Adultes : 35 F  
Enfants moins de 16 ans : 20 F  
Etudiants : 25 F

#### CUISINE ET DEPENDANCES

L'histoire...

Jacques et sa femme Martine donnent un dîner en l'honneur d'une célébrité, et ils ont la tête ailleurs. Ils n'ont pas le temps de se poser les questions capitales, Fred, le frère de Martine ne voit pas l'intérêt de s'en poser. Georges, l'ami de longue date de Jacques s'en pose à tout bout de champ, à l'endroit, et à l'envers et ça n'avance à rien. Mais qui est-il cet invité célèbre ? Une future relation, un ancien ami, un possible amant, un ex-mari ou un imbécile de passage ? Au salon où la fête se donne, vous pourriez trouver quelques réponses faciles. Mais c'est dans la cuisine que la pièce se joue.

## VIE ASSOCIATIVE

### SCM Football : Infos ... ... ...

#### UN POINT SUR LA SAISON EN COURS

- Sur le plan animation, le Club a organisé en novembre son dîner dansant qui a connu un franc succès. Le loto de février a réuni plus de 250 personnes à la salle polyvalente qui se sont partagé de très beaux lots. La tombola avec système de grattage a renouvelé l'affluence, Didier Charrier a parfaitement organisé son déroulement.

- Grâce à toutes ces actions, nos finances sont saines. Il faut savoir que ce n'est pas moins de 1 300 F que le trésorier débourse par week-end : arbitres, cartons,.... La municipalité aide également notre club : subvention, ou mise à disposition de Jean-Claude pour le terrain. Nous remercions les élus pour ce partenariat.

Prochainement, après étude, une annexe supplémentaire avec WC sera implantée à côté de la salle.

Enfin un grand merci à toutes les personnes qui, de près ou de loin aider le SCM Foot. En dernière date Didier Coutanceau (pour LME) a offert des sweats aux joueurs de l'équipe Fanion.

#### POUR LA PARTIE SPORTIVE

C'est une année difficile avec un effectif réduit suite à des blessures diverses : Coutanceau, Soulard, Geoffroy, Failla, Escande A et S qui font cruellement défaut.

Un manque de sérieux de certains a fait que le Club s'est trouvé en difficulté, et est obligé de se battre pour se maintenir au plus haut niveau du district. Le côté positif a été l'incorporation de jeunes formés au Club : Lafarge, Bouthinon, Debordes, Chardac, Forgeron, qui ont su se montrer dignes de confiance.

#### Classement actuel :

- Equipe A : Excellence 9ème
- Equipe B pro 1ère D : 10 ème
- Equipe C 3ème D : 5ème

**Chez les moins de 15 ans et 17 ans,** le championnat n'est pas régulier, mais certains éléments complètent la B et la C.

#### Chez les jeunes

Les débutants ont disputé différents plateaux, ils ont même eu la chance de bénéficier des conseils de Corinne Diacre, Capitaine de Soyaux et membre de l'équipe de France féminine. "Corinne, soit remerciée pour ton aide"



**Corinne Diacre : Une "Little Frenchie" de classe mondiale !** L'internationale tricolore a fait partie de la sélection mondiale vainqueur de Etats-Unis (2-1) en Californie, le 14 février dernier, à l'occasion du tirage au sort des groupes du Championnat qui se déroulera cet été au pays de l'Oncle Sam.

**Les Poussins** jouent des minis tournois. Comme les Benjamins, seul le plaisir de jouer compte...  
**Les moins de 13 ans (1)** ont raté de peu l'excellence, mais font une très belle saison en se classant 1<sup>ers</sup> en première division.

**Les moins de 13 ans (2)** en entente avec le COC font l'apprentissage de cette catégorie.

Enfin soulignons le bon travail de l'école de foot qui, sous l'impulsion d'Yves Lasnier, Alain Combeaud, Ludo Nanglard et de tous les éducateurs bénévoles permet de préparer l'avenir.

Voilà Amis, Parents, Supporters, un tour du propriétaire sans discours !

En conclusion, nous dirons que depuis une dizaine d'années la même équipe autour du président Pierre Desvages se dévoue pour nos couleurs comme bien d'autres avant nous l'ont fait...

Si vous ne savez pas quoi faire, pensez à la relève ! L'année prochaine le Club compte sur vous pour que l'esprit du Foot soit présent.

A bientôt.



### SENTIERS DE BOËME : Calendrier des randonnées pédestres - Avril 99

Jour	Organisateur	RV à Mouthiers Place de la Gare	Lieu de la randonnée	Point de départ	Heure	Nb de km
11 /04	B. & G. Carel	13 h 30	Dignac	Terrain de tennis	14 h	12
18/04	L. Niort	8 h 15 13 h 15	Grassac Charras	Eglise Eglise	9 h 14 h	9 10
			Journée ou 1/2 journée.	Prévoir repas (transféré par camion)		
25/04	N. Girardeau	9 h 45 13 h 30	St Laurent de Belzagot St Amant de Montmoreau	Eglise Eglise	10 h 30 14 h	8 13
			Journée ou 1/2 journée.	Prévoir repas (transféré par camion)		
09/05	J. Vergnaud	8 h 15	Chirac	Salle polyvalente	9 h 30	
		Journée avec l'Association avec laquelle nous sommes jumelés dans le cadre de la FFRP.		Prévoir pique-nique		

## Sur votre agenda...

### • AVRIL 99

- 11 : Randonnée pédestre
- 24 : Soirée Théâtre-Comité des Fêtes
- 25 : Randonnée pédestre
- 25 : Repas Société de Chasse - Chevreuil (broche)

### • MAI 99

- 1 : Journée Multisport
- 9 & 10 : Portes Ouvertes Cercle des Aînés
- 9 : Randonnée pédestre
- 15 & 16 : 10<sup>ème</sup> tournoi de foot
- 22 & 23 : Frairie de la Pentecôte
- 23 : Randonnée pédestre
- 29 : Journée du sang à Blanzac
- 30 : 1<sup>ère</sup> communion

## ETAT CIVIL

### Naissances

- Le 19 février 1999 : Mathias CHAUVERON
- Le 22 février 1999 : Paul BONIFACI
- Le 4 mars 1999 : Marc BOTTON

### Décès

- Le 8 mars 1999  
M. Marcel PASQUIER - Le Grand Guillon

## SECOURS POPULAIRE DE MOUTHIERS

Au local du Secours Populaire, 57, rue de la Boëme,

### BRADERIES

le 1<sup>er</sup> samedi et le 3<sup>ème</sup> lundi de chaque mois

## TOUR DE GARDE DES MEDECINS - Avril 99

- 04 avril : Dr COMTE - Mouthiers  
- ☎ 05 45 67 82 37
- 05 avril : Dr FRAIGNAUD - St Michel  
- ☎ 05 45 91 58 35
- 11 avril : Dr SACRISTE - La Couronne  
- ☎ 05 45 67 12 48
- 18 avril : Dr ALLIAT - Fléac  
- ☎ 05 45 91 08 19
- 25 avril : Dr FONTANAUD - La Couronne  
- ☎ 05 45 67 25 17



## CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis rue de la Boëme - 16440 MOUTHIERS

### RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC  
☎ 05 45 67 84 88



Tennis de Table



Société de chasse : repas anniversaire



L'ASPAL accueille des latino-américains

Photos Alain PORTE

### Le prochain bulletin

Il paraîtra début mai. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 20 avril.

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dûs à d'éventuels retards de parution.